

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 8 juin 2020

Présents : *Joris HURIOT, Mathilde BERTRAND, Magali GRANGY, Francis GUILLET, Bruno HURIOT, Loïc LIDDELL, Christelle LOMBARD, Edouard MAILLARD, Christine MARCHAL LABAYE, Brice MARLANGEON, Silvia ROPA, Dominique THOMAS, Janine TRELAT, Jérémy VALANCE, Gérard VOIRIN*

Secrétaire de séance : *Mathilde BERTRAND*

1. Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 :

- Effacement du loyer d'avril de Mme DA CUHNA ;
- Report du loyer de mai de Mme DA CUHNA ;
- Subventions attribuées aux associations ;
- Participation aux frais de tests sérologique à l'hôpital du val du Madon.

Unanimité

2. Délégation d'attributions au Maire

L'article L2122-22 du CGCT fixe les délégations possibles. Par les délégations accordées au maire, il s'agit de faciliter l'administration communale.

Monsieur le Maire propose de lui attribuer les délégations suivantes :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de marchés et des accords-cadres dans la limite de 30 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Accepter les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance ;
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- Intenter, au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle et portant sur tous les domaines et juridictions dans lesquels la commune peut être amenée en justice et autorisation pour le Maire de se constituer partie civile ;
- Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- Procéder aux dépôts des demandes d'autorisation d'urbanisme relatives à la transformations des biens communaux.

Unanimité

3. Création d'un poste de Conseiller Municipal Délégué et élection

Monsieur le Maire rappelle les fonctions associées à ce poste. Le Conseiller Municipal délégué sera chargé sous la responsabilité et la surveillance du Maire de la prévention du risque inondation sur le territoire communal.

Suite à la création de ce poste, Brice MARLANGEON est seul candidat et est élu Conseiller Municipal délégué à l'unanimité.

4. Fixation des indemnités de fonction des élus

	Taux plafond fixé par la loi	Taux proposé par le Maire	Montant mensuel brut proposé
Maire	40,30%	39,00%	1 516,87 €
1er Adjoint	10,70%	8,10%	315,04 €
2ème Adjoint	10,70%	8,10%	315,04 €
3ème Adjoint	10,70%	8,10%	315,04 €
Conseiller Municipal Délégué		3,50%	136,13 €
		TOTAL mensuel	2 598,12 €

Unanimité

5. Désignation des représentants dans les organismes extérieurs :

Syndicat d'Eau Potable de la Région Mirecurtienne :

2 titulaires : Brice MARLANGEON et Francis GUILLET

2 suppléants : Sylvia ROPA et Gérard VOIRIN

Unanimité

Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges :

1 délégué : Gérard VOIRIN

Unanimité

Association des Communes Forestières

2 délégués : Bruno HURIOT et Sylvia ROPA

Unanimité

6. Fixation du nombre de membres appelés à siéger au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et désignation

Monsieur le Maire rappelle les missions du CCAS et propose de fixer à 12 le nombre de personnes siégeant au sein du Conseil d'Administration.

Unanimité

Désignation des membres élus : Janine TRELAT, Magali GRANGY, Mathilde BERTRAND, Dominique THOMAS, Bruno HURIOT, Brice MARLANGEON

Monsieur le Maire est membre de droit, et Président.

Unanimité

7. Désignation d'un membre appelé à siéger au sein du Bureau de l'Association Foncière

Les missions de l'association foncière sont détaillées.

Madame Christine MARCHAL LABAYE est candidate pour siéger au sein du bureau de cette association.

Unanimité

8. Désignation d'un membre au Conseil de Surveillance de l'Hôpital du Val du Madon

Bruno HURIOT est candidat.

Unanimité

9. Désignation des correspondants défense et prévention routière

Edouard MAILLARD est candidat.

Unanimité

10. Constitution des commissions municipales et désignation de leurs membres

Monsieur le Maire propose de créer 5 commissions municipales et de procéder à la constitution de celles-ci.

- Finances, Administration générale et Vie économique : Christine MARCHAL LABAYE, Janine TRELAT, Christelle LOMBARD, Francis GUILLET, Brice MARLANGEON, Bruno HURIOT, Jérémy VALANCE
- Vie locale : Christine MARCHAL LABAYE, Brice MARLANGEON, Edouard MAILLARD, Christelle LOMBARD, Mathilde BERTRAND, Gérard VOIRIN, Dominique THOMAS, Bruno HURIOT, Magali GRANGY, Janine TRELAT
- Affaires scolaires et périscolaires et solidarités : Janine TRELAT, Magali GRANGY, Loïc LIDDELL, Brice MARLANGEON, Sylvia ROPA, Christelle LOMBARD, Mathilde BERTRAND, Dominique THOMAS
- Aménagement du territoire : Francis GUILLET, Jérémy VALANCE, Brice MARLANGEON, Edouard MAILLARD, Bruno HURIOT, Gérard VOIRIN, Sylvia ROPA
- Patrimoine forestier : Francis GUILLET, Jérémy VALANCE, Brice MARLANGEON, Edouard MAILLARD, Sylvia ROPA, Bruno HURIOT

Unanimité

11. Commissions obligatoires

- Commission contrôle des listes électorales

Bruno HURIOT se porte candidat pour siéger au sein de cette commission.

Unanimité

- Commissions d'Appel d'Offres (CAO)

3 membres titulaires : Christine MARCHAL LABAYE, Francis GUILLET, Bruno HURIOT

3 membres suppléants : Gérard VOIRIN, Sylvia ROPA, Brice MARLANGEON

Monsieur le Maire est président de droit.

Unanimité

12. Désignation d'un adjoint pour la signature d'un acte administratif

Monsieur le Maire explique le rôle de cet Adjoint. Il propose que Christine MARCHAL LABAYE occupe cette fonction.

Unanimité

13. Projet Ages et Vie de création de 2 maisons d'accueil pour personnes âgées en perte d'autonomie

Monsieur le Maire fait un rappel du projet. Il indique que le permis de construire a été accordé .

Ce projet consiste en la réalisation de logements accueillant des personnes âgées handicapées ou en perte d'autonomie souhaitant bénéficier d'un lien relationnel et sortir de l'isolement social.

Il convient de régulariser une précédente délibération sur ce dossier. La vente du terrain (2 800 m²) à la société « Ages et Vie Habitat » est fixée à un un montant de 40 000 € HT.

Unanimité

14. Acquisition d'une parcelle à un propriétaire privé (7 rue Pasteur)

Une procédure de bien en état manifeste d'abandon a été enclenchée le 07 octobre 2019 à l'égard de Monsieur BRINGARD Philippe, propriétaire de la parcelle cadastrée section AB numéro 133, sise au 7 de la rue Louis Pasteur.

L'état général de cet immeuble se dégradant très rapidement, un arrêté ordonnant les mesures provisoires nécessaires au cas de péril imminent n°09/2020 en date du 06 mars 2020 a été pris.

Le propriétaire n'ayant pas effectué les travaux dans les délais, la commune s'est substituée à lui et a ordonné la démolition de l'immeuble qui menaçait de s'écrouler.

Afin d'éviter des procédures longues et coûteuses, il a été proposé au propriétaire d'acquérir ce terrain en vue d'un projet d'aménagement urbain au prix d'un euro symbolique.

Unanimité

15. Résidence Séniors : attribution des logements

6 demandes officielles pour 6 logements disponibles ont été formalisées au secrétariat de Mairie. Monsieur le Maire indique que si d'autres demandes parviennent en mairie, elles seront étudiées et mises en attente, en cas de désistement.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à attribuer les logements.

Unanimité

16. Soutien exceptionnel aux commerces de proximité dans le cadre de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19

Monsieur le Maire propose aux élus municipaux de mener une opération solidaire et exceptionnelle pour soutenir les commerçants mattaincurtiens. Un bon d'achat de 10,00 € (DIX EUROS) sera distribué à chaque foyer et à chaque membre du personnel communal. Ce bon d'achat, financé par la collectivité, sera à dépenser uniquement dans les commerces locaux disposant d'un local permettant d'accueillir du public (7 commerçants participent à l'opération). La date limite d'utilisation de ce bon est fixée au 31 décembre 2020.

Unanimité

17. Travaux forestiers : avenant n°1

Les travaux de desserte forestière avancent.

Il est opportun de créer un passage à gué en bas de la « voie romaine » empierrée, en direction de la rue Stanislas pour éviter les écoulements d'eau chez un propriétaire privé.

Montant de l'avenant : 3 330,00 € TTC

Unanimité

18. Occupation du domaine public communal : actualisation de la redevance pour les commerces ambulants

Monsieur le Maire propose de fixer à 10,00 € par jour de présence le montant de la redevance d'occupation du domaine public communal pour les commerces ambulants (hors marché du terroir).

Unanimité

❖ Affaires diverses :

- Création de la page Facebook communale :

Mathilde BERTRAND se charge de préparer une ébauche pour présenter le projet, et ce qui y est publié. C'est un nouveau moyen de communication qu'il convient de ne pas négliger.

- Point concernant le retour des élèves à l'école :

Janine TRELAT fait le point sur la situation scolaire depuis la réouverture de l'établissement au élèves le mardi 12 mai dernier.

Il est précisé qu'une 6^{ème} classe s'ouvre, exceptionnellement et temporairement, pour pouvoir accueillir tous les enfants, sans alternat.

- Remplacement des compteurs Linky :

Le déploiement a débuté en 2018 à Mattaincourt. Depuis quelques jours, celui-ci s'accélère. La fin du déploiement est prévue pour fin 2020.

Fin de séance à 21h30

Prochain Conseil Municipal : 23 juin 2020 à 19h30